

EXTRAIT DE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt quatre Le 17 Juin à 19h30 Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire. Date de Convocation du Conseil Municipal : 10 Juin 2024 PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CONTAMINE David. DECLE Sébastien. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine. ABSENTS : CHABASSIER David. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. DELACOTE Aurélie. PROCURATIONS : CHABASSIER David à FORT Sylvette SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Rénovation presbytère – Etude de faisabilité énergétique et étude de sol

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°2024-011 du 19 février 2024 approuvant le marché de maîtrise d'œuvre de l'ancien presbytère,

Vu l'Avant-Projet Sommaire (APS),

Considérant qu'il y a lieu d'établir une étude de faisabilité énergétique ainsi qu'une étude des sols,

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu d'établir une étude de faisabilité énergétique, ainsi qu'une étude des sols dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancien presbytère.

Entreprise	Intitulé	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
OPTISOL GEOTECHNIQUE	Etude des sols : sondages, forage, analyse et reconnaissances des fondations existantes	2 499,30 €	499,86 €	2 999,16 €
DS INGENIERIE	Etude de faisabilité énergétique : logement de l'ancien presbytère (100 m ²) et création de deux appartements (165 m ²)	1 325,00 €	265,00 €	1 590,00 €

Après avoir entendu le rapport du Maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la proposition de l'entreprise OPTISOL GEOTECHNIQUE d'un montant de 2 499,30 € H.T.,
- **VALIDE** la proposition de l'entreprise DS INGENIERIE d'un montant de 1 325,00 € H.T.,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

- **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240617-2024-063-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

Publication : 25/06/2024

HAUTEFORT le 20/06/2024

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS